

25 avril 2023

Soumis par voie électronique

Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC)
Bob Bosshard, président, CNAC
Karen DeGiobbi, directrice, CNAC

Réponse à l'élargissement par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) de la norme pour les entités peu complexes (EPC) afin d'inclure les audits de groupe

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) est l'organisme canadien indépendant de réglementation de l'audit responsable de la surveillance des cabinets comptables qui audient les émetteurs assujettis canadiens. Son mandat consiste à promouvoir un audit indépendant de grande qualité, qui contribue à la confiance du public à l'égard de l'intégrité de l'information financière.

Le CCRC suit l'évolution des projets en cours de l'IAASB et du CNAC sur les **audits d'entités peu complexes**. Nous sommes d'avis qu'il n'est pas dans l'intérêt public que le CNAC adopte la norme sur les entités peu complexes au Canada.

Préoccupations liées à l'adoption de la Norme internationale d'audit applicable aux audits d'états financiers d'entités peu complexes (norme ISA pour les EPC) au Canada

Comme nous en avons fait part dans notre [réponse de décembre 2021](#) à l'exposé-sondage de l'IAASB sur le projet de norme ISA pour les EPC, voici certaines de nos préoccupations au sujet de la création d'une norme distincte :

- Pertinence d'une norme ISA autonome pour les EPC.
- Atteinte à la responsabilité professionnelle.
- Conséquences imprévues d'une norme ISA distincte pour les EPC.
- Diminution de la clarté de la norme ISA.

Nous comprenons qu'en réponse aux préoccupations soulevées au sujet de son premier exposé-sondage, l'IAASB a précisé les entités qui pourraient être visées par l'ISA pour les EPC. Toutefois, nos principales préoccupations susmentionnées n'ont pas été prises en compte et, compte tenu de la portée révisée de la norme, nous croyons que très peu d'entités seraient en mesure d'appliquer cette nouvelle norme au Canada. Compte tenu du faible nombre d'entités qui, selon nous, seraient en mesure d'appliquer la norme pour les EPC, et des questions que nous avons soulevées dans notre réponse initiale, nous ne pensons pas qu'il soit dans l'intérêt public que la norme pour les EPC soit adoptée au Canada.

Dans notre récent [rapport sur les résultats des inspections annuelles de 2022](#), nous avons noté que le nombre élevé de constatations importantes visant les cabinets qui audient moins de 50 émetteurs assujettis demeure préoccupant. En 2022, le taux de constatations a augmenté de 81 % (25 dossiers sur 31), contre 50 % (9 dossiers sur 18) en 2021. Nous sommes d'avis que l'ISA pour les EPC ne fournit pas suffisamment de directives aux auditeurs et que, par conséquent, la qualité de l'audit se détériorera davantage dans les petits cabinets et accentuera les difficultés que nous observons en ce qui a trait aux constatations importantes. L'élargissement proposé de l'ISA pour les EPC afin d'inclure les audits de groupe accroît nos inquiétudes à l'égard du projet de norme.

Commentaires d'autres organismes de réglementation

Nous comprenons que cette norme et son élargissement pour inclure les audits de groupe font l'objet des mêmes préoccupations que nous avons soulevées dans d'autres territoires de compétence. Par exemple, dans sa réponse à l'ISA pour les EPC proposée par l'IAASB, [l'International Forum of Independent Audit Regulators \(IFIAR\)](#) a indiqué que l'IAASB a reconnu que le projet Complexity, Understandability, Scalability and Proportionality (CUSP) (Complexité, Compréhensibilité, Modularité et Proportionnalité) aborde bon nombre des mêmes problèmes et défis que les audits visés par le projet relatif aux EPC, et que ces deux volets se déroulent en parallèle. Selon l'IFIAR, l'application et le renforcement des objectifs existants du projet CUSP, en mettant davantage l'accent sur la compréhension des normes proposées, peuvent contribuer à accroître la qualité des audits en améliorant l'adaptabilité des normes (grâce à une meilleure compréhension), ce qui élimine ainsi la nécessité d'avoir une norme distincte pour les audits d'EPC. IFIAR encourage l'IAASB à prolonger le travail sur le projet CUSP afin d'intégrer les considérations relatives aux EPC, plutôt que de publier une norme distincte.

L'Organisation internationale des commissions de valeurs a [exprimé des préoccupations similaires](#) et a fortement encouragé l'IAASB à chercher d'autres solutions, car elle croit qu'un seul ensemble d'ISA qui sont adaptables, concises et plus faciles à comprendre constituerait une approche plus efficace.

Mot de la fin

Nous encourageons le CNAC, ainsi que d'autres intervenants clés au Canada et à l'étranger, à trouver de meilleures façons de soutenir les petites entreprises à l'aide de formations, de conseils et d'outils supplémentaires.

Nous serons heureux de discuter davantage de nos points de vue ou de répondre à vos questions au sujet de la présente lettre. Si vous souhaitez vous entretenir avec nous à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec moi (carol.paradine@cpab-ccrc.ca) ou avec Stacy Hammett (stacy.hammett@cpab-ccrc.ca).

Cordialement,



Carol A. Paradine, FCPA, FCA
Chef de la direction

CC : Tom Seidenstein, président de l'IAASB
Brian Banderk (président, Comité des chefs comptables de l'ACVM)